



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 19 JANVIER 2018

Date convocation : 15/01/2018

Date réunion : 19/01/2018

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 19 janvier à 21h00, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel ALBARO, Maire.

Présents : Michel ALBARO (maire), Frédéric BREMARD (adjoint), Isabelle CLIQUE, Wenceslas de LOBKOWICZ, Dominique DESROCHES, Daniel FOUET, Didier GIRARD (adjoint), Katia LEARD (arrivée à 21h40), Hélène LENORMAND (adjoint), Sébastien VALLENGELIER.

Absents excusés / Pouvoirs :

M. Christophe BABILLOT a donné pouvoir à Mme Isabelle CLIQUE.

M. Olivier BIDERRE a donné pouvoir à Mme Hélène LENORMAND.

Mme Valérie JOUBERT a donné pouvoir à M. Didier GIRARD.

Mme Elisabeth GOARIN a donné pouvoir à M. Michel ALBARO.

Mme Sophie LEGRAND absente excusée.

Secrétaire de séance : Mme Hélène LENORMAND.

Ordre du jour de la séance du 19/01/2018

1. Approbation du compte rendu précédent
2. Autorisation de dépenses d'investissement avant vote du budget
3. Désignation des délégués élus et agents au CNAS (comité d'entreprise)
4. Décision sur le maintien des rythmes scolaires à la rentrée 2018

Points de la séance du 19/01/2018

- a) • Tournées des élus
- b) • Calendrier du conseil municipal 2018
- c) • Bilan des subventions travaux mairie, ancienne mairie, ancienne gare

Approbation du compte rendu de la séance du 01/12/2017

Le compte rendu de la séance du 01/12/2017 est approuvé à l'unanimité.

Cependant, Mme CLIQUE a refusé de signer pour le motif suivant :

- Lors de la réunion, il a été décidé que le forfait n'était pas retenu et que seule l'électricité serait facturée pour l'instant.
- Le procès-verbal du 01/12/2017 sera modifié comme suit : « *Tarif salle des fêtes - ~~forfait de participation gaz et électricité~~ ».*

2018-01- 01. Autorisation de dépenses d'investissement – BP Commune 2018

Vu l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui permet au maire d'une commune jusqu'à l'adoption du budget, sur autorisation du Conseil Municipal précisant le montant et l'affectation des crédits, d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette,

Considérant les travaux en cours,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à engager, liquider, et mandater les dépenses suivantes d'investissement, sur le budget 2017, correspondant au règlement des factures :

Chapitre 20 – compte 2051 (concessions et droits logiciels) – montant de 1 290 € (renouvellement certificat signature électronique + hébergement et nom domaine site web).

Chapitre 20 – compte 2031 (Etudes suivies de travaux) – montant de 17 100 € (Géotechnique + Géomètre + Diagnostics avant travaux + CSPS + Contrôle technique + ITV mairie).

Chapitre 21 – compte 21735 (aménagement des constructions) – montant de 500 € (réaménagement installation chauffage église)

Chapitre 21 – compte 2158 (Autres installations de voirie) – montant de 2 200€ (barrières rue Guy de Maupassant).

Chapitre 21 – compte 2184 (Mobilier) – montant de 600€ (lave-linge école/cantine).

Chapitre 21 – compte 2184 (Assurance dommage ouvrage) – montant de 15 000€ (DO mairie + ancienne mairie).

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

2018-01- 02. Désignation du délégué élu au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Vu la convention d'adhésion au CNAS signée le 18 décembre 2017,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉSIGNE** Monsieur Frédéric BREMARD, membre de l'organe délibérant, en qualité de délégué élu notamment pour participer à l'assemblée départementale annuelle du CNAS.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

2018-01- 03. Décision sur le maintien des rythmes scolaires à la rentrée

Vu le Code de l'Education

Vu l'exposé de Monsieur ALBARO et de Mme LENORMAND,

Vu le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques

Vu l'avis favorable du conseil d'école en date du 26 janvier 2018 pour le retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée 2018/2019

Vu le résultat du sondage réalisé auprès des parents d'élèves qui met en évidence une volonté de revenir à la semaine de 4 jours,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DÉCIDE** d'arrêter les rythmes scolaires à compter de la rentrée 2018-2019.

Pour : 12 Contre : 2 Abstention : 0

Points de la séance du 19/01/2018

- **Tournée des élus :**

Monsieur le Maire propose une réunion afin de concentrer les différentes questions qui ont été posées lors des tournées des élus 2017 pour préparer les réponses à diffuser à la population, celle-ci est donc arrêtée au 02/02/2018.

- **Calendrier du conseil municipal 2018 :**

Monsieur le Maire informe le Conseil que le calendrier sera diffusé aux élus par mail.

- **Subventions :**

Monsieur le Maire informe le Conseil que les différentes demandes de subventions suivent leur cours. Une nouvelle demande de subvention au titre des Certificats d'Economie d'Energie a été sollicitée auprès de la SNA. Le marché de recrutement des entreprises pour les travaux de la mairie devrait être publié en février.

◆INFORMATIONS DIVERSES, TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Plus aucune question ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h05.

PV validé par la/le Secrétaire de séance. PV validé par le Président de séance.